

RÉUNION DU HAUT CONSEIL DE SÉCURITÉ



TEBBOUNE A PRIS D'IMPORTANTES DÉCISIONS

Page 07

CAP

QUOTIDIEN D'INFORMATION

JUSTICE

Tebboune opère un mouvement partiel dans le corps de la magistrature

Page 09

PRÉVENTION DES FEUX DE FORÊTS

Les tours de guet renforcées pour gagner la course contre les incendies

Page 03



BELARIBI À JIJEL



LA RÉHABILITATION DES HABITATIONS ET INSTALLATIONS ENDOMMAGÉES S'ACCÉLÈRE

Page 07

CONTRÔLE DU TRANSPORT



188 TRANSPORTEURS CONVOQUÉS DEVANT LA COMMISSION DE DISCIPLINE

Page 02

URBANISME À LA COMMUNE D'ORAN



240 PERMIS DE CONSTRUIRE TRAITÉS VIA LE GUICHET UNIQUE

Page 02

FORMATION PROFESSIONNELLE

Une campagne de sensibilisation lancée autour du numérique et de l'IA

Meriem B.

La Direction de la formation et de l'enseignement professionnels d'Oran passe à l'offensive pour faire connaître les opportunités offertes aux jeunes dans le cadre de la rentrée d'octobre 2024. Après le lancement des inscriptions le 8 août, une campagne de sensibilisation sera lancée aujourd'hui jeudi au jardin El Houria, à Esseddikia, avant de s'étendre aux différentes communes de la wilaya.

L'objectif est d'aller directement à la rencontre des jeunes pour leur présenter les filières disponibles, les nouvelles spécialités introduites cette année et les débouchés qu'elles offrent. Dans une déclaration à CapDz, Sid Ahmed Belarbi, chargé de la gestion des affaires administratives à la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels d'Oran, a indiqué que plus de 12 000 places pédagogiques ont été mobilisées au niveau des établissements de formation répartis à travers la wilaya. Cette opération de proximité intervient alors que les inscriptions, ouvertes depuis le 8 août, se poursuivent dans les différents établissements. Pour les responsables du secteur, l'enjeu consiste dés-



ormais à assurer une meilleure visibilité à cette offre et à permettre aux candidats de faire un choix éclairé, en fonction à la fois de leurs aptitudes et des perspectives offertes sur le marché de l'emploi.

Les métiers du numérique en première ligne

Cette session d'octobre se distingue surtout par une adaptation de l'offre aux transformations du monde professionnel. Selon Sid Ahmed Belarbi, les formations ont été réajustées dans le cadre de l'entrée en vigueur du référentiel national des formations et des compétences, avec pour objectif de mieux répondre aux besoins des opérateurs économiques et aux exigences du marché du travail. Le numérique occupe ainsi une place importante dans les nouvelles spécialités proposées.

L'Institut de formation professionnelle de Maraval accueillera notamment une formation de niveau 5 dans le domaine de la sécurité des réseaux et de l'informatique, avec une spécialisation en cybersécurité. Une filière qui répond à l'essor des besoins en matière de protection des réseaux, des systèmes et des données.

L'intelligence artificielle fait également son entrée dans cette nouvelle carte de formation. Une spécialité en électronique et intelligence artificielle sera proposée au niveau de l'Institut de formation professionnelle d'Es-senia, traduisant la volonté du secteur d'anticiper les mutations technologiques et de préparer de nouveaux profils aux métiers émergents. L'offre a également été diversifiée dans d'autres

créneaux, avec notamment une spécialité qualifiante dans l'audiovisuel et l'éclairage au niveau du Centre de formation professionnelle et d'apprentissage de Mers El Hadjadj.

Aller vers les jeunes

La campagne qui débute aujourd'hui ne se limitera pas au rendez-vous organisé à Esseddikia. Elle sera progressivement déployée au niveau des sièges des communes où sont implantés les établissements de formation professionnelle. Des conseillers d'orientation et d'information seront mobilisés pour présenter les formations et accompagner les jeunes dans leurs choix. Des moyens humains et matériels seront déployés pour assurer le bon déroulement de cette opération, conçue comme un véritable travail de proximité. Il s'agit notamment de toucher les jeunes qui connaissent encore insuffisamment les possibilités offertes par la formation professionnelle, mais aussi de mettre en avant les filières répondant aux besoins concrets de l'économie. À travers cette campagne, le secteur entend ainsi faire de l'information et de l'orientation un levier essentiel pour rapprocher les jeunes des métiers qui recrutent et, plus largement, renforcer l'adéquation entre formation et emploi.

URBANISME À LA COMMUNE D'ORAN

240 permis de construire traités via le guichet unique

Habib Benaouda

Le dossier de l'urbanisme semble connaître une nouvelle dynamique à Oran. La commune a récemment traité quelque 240 demandes de permis de construire dans le cadre du guichet unique, avec l'objectif de fluidifier l'examen des dossiers en attente et de donner un nouvel élan aux projets de construction et d'investissement.

Cette opération intervient dans le cadre d'une réorganisation du traitement des dossiers d'urbanisme au niveau de la commune, particulièrement ceux qui sont restés en instance dans l'attente de l'accomplissement des procédures administratives, techniques ou réglementaires. À travers cette démarche, les services concernés cherchent à réduire les délais et à offrir aux citoyens comme aux porteurs de projets une meilleure visibilité sur l'avancement de leurs demandes.

Un circuit administratif davantage coordonné

Le guichet unique constitue, à cet égard, un outil destiné à simplifier le parcours des demandeurs. Il permet de réunir les différents services et organismes appelés à se prononcer sur les dossiers, évitant ainsi aux citoyens et aux investisseurs de multiplier les démarches auprès de plusieurs administrations. L'objectif est également de renforcer la coordination entre les différents intervenants afin que chaque projet puisse être examiné simultanément sous ses aspects urbanistique, technique et juridique. Les demandes sont ainsi étudiées au regard des règles de construction et d'urbanisme, de leur conformité aux instruments d'aménagement en vigueur, mais aussi des différentes servitudes et contraintes liées aux équipements publics, au voisinage et à la préservation du tissu urbain. Cette accélération intervient dans une ville confrontée à une croissance urbaine continue et à une demande soutenue en matière de logements, d'équipements, de services et d'investissements. Dans ce contexte, le traitement des permis de construire constitue un enjeu majeur, tant pour accompagner les projets que pour mieux maîtriser l'évolution du tissu urbain. Il ne s'agit toutefois pas d'alléger les exigences réglementaires. L'enjeu consiste plutôt à réduire les lenteurs administratives sans compromettre les règles de conformité et de contrôle qui encadrent l'acte de construire. La commune prévoit, par ailleurs, de poursuivre l'examen des dossiers restants à travers le même dispositif, selon les priorités et les procédures en vigueur. Une démarche qui devrait contribuer à résorber progressivement le stock des dossiers en attente et à débloquer des projets freinés par la longueur des procédures. Au-delà des 240 dossiers déjà traités, c'est donc la question de la réactivité de l'administration urbaine qui se trouve posée, à l'heure où Oran doit concilier accélération des investissements et maîtrise de son développement urbain.

CONTRÔLE DU TRANSPORT

188 transporteurs convoqués devant la commission de discipline

S Hadjar

La Direction des transports de la wilaya d'Oran durcit le suivi des opérateurs du secteur. Pas moins de 188 transporteurs sont convoqués, dans les prochains jours, devant la commission de discipline, à la faveur de deux séances programmées les 6 et 9 septembre.

La première session, prévue dimanche 6 septembre, concernera 62 transporteurs appelés à comparaître devant la commission afin de s'expliquer sur les manquements relevés dans le cadre du contrôle de leur activité. Trois jours plus tard, soit le 9 septembre, une seconde séance réunira 126 autres transporteurs, dont les dossiers seront à leur tour examinés.

À travers cette série de convocations, les services de la Direction des transports

entendent assurer un suivi plus rigoureux du respect des obligations professionnelles auxquelles sont soumis les opérateurs. La comparaison devant la commission constitue ainsi une étape dans l'examen des situations individuelles et des éventuels écarts constatés par les services de contrôle.

Deux séances en quelques jours

Le nombre de dossiers inscrits à l'ordre du jour de ces deux réunions n'est pas anodin. Avec 62 transporteurs convoqués le 6 septembre et 126 autres le 9 septembre, ce sont au total 188 opérateurs qui devront répondre aux observations portées à leur encontre.

L'examen des dossiers permettra à la commission de prendre connaissance des éléments présentés par les transporteurs concernés et de statuer sur leurs situa-

tions, conformément aux procédures réglementaires en vigueur. Les intéressés sont, à cet effet, invités à se présenter aux dates fixées par la Direction des transports. Cette opération intervient dans un contexte où le contrôle de l'activité des transporteurs demeure un enjeu important pour les pouvoirs publics, notamment en matière de respect de la réglementation, de discipline professionnelle et de qualité du service assuré aux usagers. Au-delà du traitement individuel des dossiers, ces convocations traduisent ainsi la volonté des services concernés de maintenir la pression sur les opérateurs et de rappeler que l'exercice de l'activité de transport demeure soumis à un ensemble de règles et d'obligations dont le respect conditionne la poursuite normale de l'exploitation.

CAP Dz
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlief

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: L'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

FRUITS ET LÉGUMES

Le marché d'El Kerma appelé à jouer pleinement son rôle de régulateur



Toufik K

L'état du marché de gros des fruits et légumes d'El Kerma et, surtout, sa capacité à assurer une circulation régulière des produits agricoles vers les marchés de détail, ont été au centre de la visite effectuée par le wali d'Oran, Brahim Ouchene. Dans cette importante plateforme commerciale, la disponibilité des produits et l'évolution des prix constituent désormais des points de vigilance pour les autorités locales.

Loin d'être une simple infrastructure commerciale, le marché de gros d'El Kerma représente un maillon essentiel dans le circuit d'approvisionnement de la wilaya. Une part importante des fruits et légumes destinés aux commerces de détail y transite quotidiennement. Son fonctionnement conditionne ainsi, dans une certaine mesure, la régularité de l'offre sur les différents marchés et, par ricochet, le niveau

des prix proposés au consommateur. C'est précisément sur cette chaîne que le wali a souhaité faire porter son attention lors de sa sortie sur le terrain. Accompagné du directeur du commerce de la wilaya, il s'est enquis du fonctionnement de l'établissement public chargé de la gestion du marché et des conditions dans lesquelles s'effectuent les opérations commerciales. Des explications lui ont été fournies par le responsable chargé de la gestion de l'établissement, notamment sur les mouvements d'approvisionnement et le suivi de l'activité.

Agir avant les tensions

La question des prix a occupé une place centrale dans les orientations données à cette occasion. Pour le chef de l'exécutif de wilaya, le contrôle ne saurait se limiter à des interventions ponctuelles. Il doit s'inscrire dans une surveillance continue du marché afin de repérer les éventuels dérèglements et d'agir avant qu'ils ne se répercutent sur les

marchés de détail. Les services concernés ont ainsi été appelés à renforcer le suivi des prix pratiqués sur les différents produits commercialisés et à veiller au strict respect des règles encadrant l'activité. Une exigence qui prend tout son sens dans un contexte où le marché de gros constitue l'une des principales interfaces entre l'offre agricole et le commerce de proximité. Mais la maîtrise des prix passe également par la disponibilité. Sur ce volet, Brahim Ouchene a insisté sur la nécessité d'un suivi précis et permanent des opérations d'approvisionnement. L'objectif est de garantir la continuité des arrivages et d'éviter que des perturbations dans le flux des marchandises ne viennent créer des tensions sur l'offre. La logique est donc clairement affichée : surveiller les prix, mais aussi les conditions qui les déterminent, en veillant à ce que les produits agricoles parviennent régulièrement aux différents points de vente de la wilaya.

L'autre bataille, celle de l'environnement

La visite a également permis de mettre en lumière une problématique plus prosaïque, mais tout aussi importante pour le fonctionnement quotidien de la structure : la propreté du marché et de ses abords. Avec le passage incessant des commerçants, des opérateurs, des véhicules et des marchandises, l'activité génère d'importants vo-

lumes de déchets, notamment des résidus organiques.

Leur gestion exige une organisation permanente, particulièrement dans un espace commercial de cette envergure.

Le wali a, à ce titre, demandé au responsable de l'établissement d'accorder une attention accrue à la propreté et à l'organisation des lieux. Les opérations de collecte, d'évacuation et de nettoyage doivent être mieux structurées et assurées de manière régulière, afin d'améliorer aussi bien l'environnement immédiat que les conditions d'exercice de l'activité commerciale. Derrière cette exigence d'hygiène se profile également un impératif d'organisation. Un marché mieux entretenu et mieux ordonné favorise la discipline des différents intervenants, fluidifie l'activité et contribue à améliorer les conditions de travail des professionnels. À El Kerma, les autorités locales veulent ainsi reprendre l'ensemble de la chaîne en main : de l'arrivée des produits agricoles jusqu'à leur distribution aux détaillants, en passant par le suivi des prix et les conditions dans lesquelles s'effectuent les transactions. Une approche qui confère au marché de gros une responsabilité dépassant largement sa seule vocation commerciale : celle de contribuer à la stabilité de l'approvisionnement de la wilaya et, au bout du circuit, à la préservation du pouvoir d'achat des consommateurs.

PRÉVENTION DES FEUX DE FORÊTS

Les tours de guet renforcées pour gagner la course contre les incendies

S. Hadjar

La conservation des forêts d'Oran renforce son dispositif de prévention contre les incendies à travers la construction, l'aménagement et la sécurisation de plusieurs tours de surveillance implantées sur les hauteurs boisées de la wilaya. Une série de visites d'inspection a été effectuée dans ce cadre par le conservateur des forêts, Abdelghani Kerboua, conformément aux directives de la Direction générale des forêts et aux instructions du wali d'Oran.

Ces infrastructures constituent l'un des premiers maillons du dispositif de lutte contre les feux de forêt.

Leur mission est d'assurer une surveillance permanente des massifs, de permettre la détection précoce de tout départ de feu et d'alerter immédiatement les unités d'intervention déployées au sein des espaces forestiers.

L'objectif est de réduire au maximum le délai entre la détection d'un incendie et l'arrivée des premiers secours. Les équipes forestières sont ainsi appelées à intervenir sans délai avant, si nécessaire, d'être renforcées par les unités de la Protection civile.

La vigilance s'étend aux abords des routes

Le dispositif préventif ne se limite pas à la surveillance des incendies. Les services forestiers interviennent également pour prévenir les risques susceptibles de menacer les usagers des routes traversant les massifs.

Une intervention de l'unité de maintenance a ainsi été menée récemment sur la RN11, au niveau de la forêt de Sidi El Bachir, à la suite d'un signalement faisant état du risque de chute d'un arbre.

Une opération d'élagage exceptionnel a permis de sécuriser un eucalyptus qui menaçait de tomber sur la chaussée et de mettre en danger les automobilistes.

La prévention repose ainsi autant sur la capacité des services à détecter rapidement les incendies que sur la vigilance des citoyens, appelés à contribuer à la protection des espaces forestiers de la wilaya.

SANTÉ MENTALE

Plus de 5 440 consultations en addictologie à Sidi Chahmi

Djamila M

L'établissement hospitalier spécialisé en psychiatrie de Sidi Chahmi fait face à une demande soutenue en matière de santé mentale. Les dernières statistiques font notamment ressortir l'importance de l'activité consacrée aux addictions, avec 5 443 consultations enregistrées au niveau de l'unité spécialisée, ainsi que plus de 398 consultations mémoire destinées principalement aux personnes âgées. Ces chiffres, communiqués à CapDz par la docteure Sara Benharat, psychiatre au sein de l'établissement, donnent un aperçu de la pression qui s'exerce sur les structures spécialisées, confrontées à des besoins croissants en matière de soins, de suivi et de réhabilitation.

L'addiction, un parcours de soins au long cours

Avec 5 443 consultations sur une année, l'unité de consultation mobile de lutte contre les addictions figure parmi les structures les plus sollicitées de l'établissement. Un volume qui ne correspond pas au nombre de personnes prises en charge, une même personne pouvant effectuer plusieurs consultations, mais qui traduit clairement l'ampleur de la demande. La prise en charge des addictions ne se résume pas à la prescription d'un traitement. Elle suppose un accompagnement global associant diagnostic, évaluation psychologique et sociale, traitement adapté et suivi régulier, avec pour objectif de prévenir les rechutes et de favoriser la réinsertion familiale, sociale et professionnelle.

Dans ce contexte, la prévention demeure un maillon essentiel. L'information sur les risques liés aux substances psychoactives et aux comportements addictifs, mais aussi l'accès précoce aux soins, peuvent contribuer à éviter l'aggravation des situations et leur évolution vers des formes chroniques.

La mémoire, un autre front de la psychiatrie

L'établissement prend également en charge les troubles cognitifs liés au vieillissement. L'unité de consultation mémoire a enregistré plus de 398 consultations, témoignant de besoins croissants en matière de dépistage et de suivi des troubles de la mémoire et des fonctions cognitives chez les personnes âgées. Le diagnostic précoce permet d'adapter la prise en charge, d'accompagner les familles et d'organiser un suivi en fonction de l'évolution de l'état du patient. Au-delà de ces deux activités, les équipes assurent la prise en charge de patients présentant des troubles psychiatriques multiples ou chroniques. La coexistence de plusieurs pathologies chez un même patient complique d'ailleurs la lecture des statistiques et impose une évaluation globale plutôt qu'un traitement centré sur un seul diagnostic.

La schizophrénie, des prises en charge souvent longues

Les psychoses, notamment la schizophrénie, figurent parmi les pathologies pouvant nécessiter une hospitalisation, particulièrement lorsque les symptômes deviennent aigus et compromettent l'autonomie ou la sécurité du patient. Ces prises en charge sont souvent longues et peuvent avoir des répercussions sur la scolarité, l'emploi et les

relations sociales. L'enjeu ne consiste donc pas uniquement à contrôler les symptômes, mais aussi à préserver autant que possible l'autonomie du patient et à préparer son retour dans son environnement. Après l'hospitalisation, un suivi régulier et prolongé reste nécessaire afin de limiter les risques de rechute et de réhospitalisation. Aux traitements médicamenteux peuvent s'ajouter, selon les indications, la psychothérapie, la remédiation cognitive, l'ergothérapie ou encore la stimulation magnétique transcrânienne.

L'ECT toujours suspendue

À Sidi Chahmi, l'électroconvulsivothérapie (ECT) demeure suspendue depuis plusieurs années en raison de contraintes techniques, notamment l'absence d'un espace spécifiquement aménagé. L'établissement envisage toutefois de réactiver cette pratique après les opérations de réhabilitation et la mise en place des conditions nécessaires. En attendant, les équipes poursuivent les différentes modalités de prise en charge disponibles, avec une approche qui tend à privilégier un parcours continu, allant de la prévention et du diagnostic au traitement, à la réhabilitation et à la réinsertion. À travers les 5 443 consultations en addictologie et les centaines de consultations mémoire, mais aussi l'activité consacrée aux psychoses et aux troubles chroniques, l'établissement de Sidi Chahmi met ainsi en évidence les défis auxquels est confrontée la psychiatrie publique à Oran : répondre à une demande croissante tout en renforçant les ressources humaines, les équipements et les dispositifs de suivi extrahospitalier.

INCENDIÉS DE JIJEL

Le wali effectue une seconde visite aux victimes hospitalisées à Oran

Sarah M

La prise en charge des blessés des incendies de Jijel se poursuit à Oran, où les équipes médicales restent mobilisées autour des patients transférés samedi dernier. Le wali d'Oran, Ibrahim Ouchane, leur a rendu visite mardi 1er septembre à l'établissement hospitalier spécialisé dans le traitement des brûlures « Dr Ouah-rani Fethi Mustapha », pour la deuxième fois depuis leur admission, afin de s'enquérir de l'évolution de leur état de santé et des conditions de leur prise en charge.

Cette seconde visite intervient quelques jours après l'arrivée à Oran des quatorze blessés évacués de Jijel. Sur place, le wali a échangé avec les équipes médicales et pris connaissance des dernières données relatives à l'état clinique des patients, à la nature de leurs blessures ainsi qu'à l'évolution de leur prise en charge. Il s'est également enquis des conditions d'hospitalisation et des besoins éventuels nécessitant le renforcement des moyens mobilisés.

Les responsables de la structure hospitalière ont réaffirmé, à cette occasion, que tous les moyens médicaux nécessaires demeurent mobilisés pour assurer aux victimes des soins adap-



tés à la gravité et à la spécificité de leurs brûlures.

Un dispositif sanitaire maintenu depuis samedi

Pour rappel, quatorze blessés des incendies qui ont frappé la wilaya de Jijel ont été transférés vers Oran samedi 30 août afin de bénéficier d'une prise en charge spécialisée. Leur évacuation a été effectuée à bord d'un appareil de l'Armée nationale populaire. Dès leur arrivée à l'aéroport international d'Es-Sénia, un dispositif sanitaire exceptionnel a été déployé pour assurer leur transfert rapide vers la structure spécialisée. Quatorze ambulances médicalisées avaient été mobilisées, avec des équipes médicales et pa-

ramédicales chargées d'accompagner les patients et d'assurer une surveillance continue durant leur acheminement. La Protection civile a également participé à l'opération en mettant à disposition ses ambulances et ses agents. La coordination entre les différents intervenants a permis d'assurer la continuité du parcours de soins, depuis l'évacuation des blessés jusqu'à leur admission au centre spécialisé dans le traitement des brûlures.

Une mobilisation appelée à se poursuivre

Depuis l'arrivée des patients, médecins, paramédicaux, administrateurs et agents des établissements sanitaires sont mobilisés

pour garantir la continuité de leur prise en charge. Cette mobilisation s'inscrit dans le cadre du dispositif mis en place par les services de santé de la wilaya, conformément aux orientations du ministère de la Santé et sous la supervision des autorités locales.

En effectuant une nouvelle visite auprès des blessés, le wali d'Oran marque ainsi la continuité du suivi institutionnel engagé depuis leur transfert. Au-delà de l'urgence de l'évacuation, l'enjeu est désormais d'assurer, dans la durée, les meilleures conditions possibles de soins et d'accompagnement aux victimes des incendies de Jijel.

DU TICKET PAPIER AU QR CODE

Setram accélère la digitalisation des services du tramway

Habib Benouda

La Société d'exploitation des tramways (Setram) d'Oran poursuit sa transition numérique avec de nouvelles solutions destinées à faciliter l'accès des voyageurs à l'information et aux services. Une campagne de sensibilisation a été organisée hier par l'entreprise pour présenter son application mobile et expliquer aux usagers son fonctionnement ainsi que les différentes fonctionnalités disponibles.

L'opération a permis aux agents de Setram d'échanger directement avec les voyageurs, de les accompagner dans l'utilisation de l'application et de les encourager à la télécharger pour leurs déplacements quotidiens. Cette initiative s'inscrit dans la stratégie de l'entreprise visant à rapprocher ses services des usagers et à améliorer leur expérience grâce aux outils numériques. Elle intervient alors que le téléphone mobile occupe une place croissante dans l'accès à l'information et aux prestations de service.

Cette démarche s'inscrit dans un processus de digitalisation engagé depuis plusieurs mois. Setram a notamment introduit le paiement des tickets par QR code, officiellement lancé en septembre dernier. Le dispositif permet aux voyageurs d'acheter leur titre de transport directement à partir de leur téléphone, de manière rapide et pratique, tout en réduisant le temps consacré à l'acquisition du ticket. Le QR code, lisible avec la caméra d'un smartphone, permet d'accéder instantanément à des informations ou à des services numériques. Son intégration au transport urbain constitue ainsi un outil supplémentaire pour simplifier les déplacements des usagers.

Une fréquentation qui ne cesse de progresser

Setram mise sur ces solutions pour accompagner la croissance de la fréquentation du tramway, devenu l'un des principaux modes de transport collectif à Oran. Le réseau s'étend actuellement sur 18,7 kilomètres, reliant le centre-ville à l'université d'Es-sénia à l'ouest et à la station principale de Sidi Maârouf à l'est. Le projet d'extension devrait permettre d'ajouter plus de 34 kilomètres au réseau, dans les deux directions. Depuis sa mise en service, le tramway a contribué à alléger la pression sur le réseau routier, dans une ville confrontée à une circulation dense. La fréquentation est passée d'environ 1,5 million de voyageurs lors de la première année d'exploitation à près de 44 millions annuellement aujourd'hui. Le nombre de tickets vendus a également progressé, atteignant près de 9 millions par an contre 5 millions au démarrage. Setram ambitionne désormais de porter ce chiffre à 15 millions et de franchir le cap des 100 000 abonnés, confirmant la place grandissante du tramway dans les déplacements quotidiens à Oran.

PRISE EN CHARGE DES AVC

La DSP veut harmoniser les pratiques entre les établissements

S. M

Dans la prise en charge d'un accident vasculaire cérébral (AVC), le temps n'est pas une simple donnée médicale : il conditionne largement la réponse thérapeutique. À Oran, la Direction de la santé et de la population veut justement agir sur ce facteur en travaillant à l'unification du parcours de soins entre les différents établissements de la wilaya. Une démarche qui vise à rendre la réponse médicale plus rapide, mais surtout plus cohérente, quel que soit le point d'entrée du patient dans le système de santé.

C'est autour de cet impératif que s'est réunie la commission opérationnelle chargée de la prise en charge des AVC, au siège de la DSP, sous la présidence de son directeur, Kaci Abdallah. Des spécialistes de la neurologie et des urgences, des responsables d'établissements hospitaliers ainsi que des représentants des conseils scientifiques ont pris part aux travaux. L'ambition affichée est de sortir d'une logique où chaque structure intervient selon ses propres modalités pour tendre vers un fonctionnement davantage coordonné. Le projet de parcours unifié doit ainsi définir les différentes étapes auxquelles

est soumis le patient, de son admission à son orientation, en passant par l'évaluation clinique, le diagnostic et la prise en charge spécialisée.

Un même protocole pour toute la chaîne de soins

Cette harmonisation doit également faciliter les échanges entre les structures. Dans les situations nécessitant l'intervention d'un service spécialisé, l'orientation du malade devra pouvoir s'effectuer selon des mécanismes clairement établis, avec une meilleure circulation de l'information entre les équipes concernées. L'enjeu est de réduire autant que possible les délais imputables aux hésitations, aux ruptures de communication ou à l'absence de procédures communes. La démarche ne repose toutefois pas uniquement sur l'organisation.

La commission a également placé la formation continue au centre de ses priorités. Médecins et personnels paramédicaux sont appelés à renforcer régulièrement leurs connaissances afin de mieux reconnaître les signes d'alerte et d'adopter des réflexes communs face aux suspicions d'AVC. L'objectif est de consolider, en amont des services spécialisés, une première réponse suffisamment rapide et structurée. Le citoyen constitue lui aussi un maillon essentiel de cette chaîne. Un

programme de sensibilisation doit être consacré aux principaux signes annonciateurs de l'AVC et à la nécessité de consulter sans délai. Car avant même l'intervention des équipes médicales, le temps perdu entre l'apparition des symptômes et le recours aux soins peut peser lourdement sur la suite de la prise en charge.

Le registre des AVC pour mieux orienter les décisions

Autre chantier examiné par la commission : le registre des AVC et l'étude épidémiologique des cas recensés dans la wilaya. L'exploitation de ces données devrait permettre de mieux appréhender le poids de la pathologie à l'échelle locale et d'affiner, à partir d'éléments concrets, les besoins en matière de soins, de formation et de prévention. La prochaine étape consistera à soumettre le parcours de prise en charge à une validation institutionnelle, avant son déploiement dans les établissements concernés. À travers ce dispositif, la DSP entend donc construire une véritable continuité des soins autour de l'AVC. Derrière la standardisation des procédures se joue, en définitive, une question essentielle : faire en sorte que le passage d'un service à l'autre ne constitue plus un temps d'attente, mais une étape maîtrisée d'un même parcours médical.

MASCARA

775 000 quintaux de céréales collectés



I. Yacine

Mascara compte renforcer plusieurs chantiers dans les prochains mois, avec des dossiers qui concernent directement l'eau potable, le logement, l'agriculture, l'investissement et les transports. Les données présentées par le wali lors d'une rencontre avec la presse locale font également état de 775 000 quintaux de céréales collectés durant la campagne moisson-battage sur près de 59 000 hectares.

La campagne céréalière s'est achevée avec des capacités de stockage jugées suffisantes au niveau de la wilaya. Les quantités collectées concernent toutes les variétés de céréales.

Une augmentation des superficies à labourer est prévue pour la prochaine campagne. Le dossier de l'investissement fait, lui aussi, l'objet de plusieurs mesures. Cinq autorisations exception-

nelles ont été attribuées pour débloquer des projets confrontés à des difficultés.

Un recensement a également été réalisé dans le cadre de l'assainissement du foncier industriel. Des superficies occupées ont été retirées à leurs bénéficiaires pour non-exploitation des projets inscrits.

Dans le secteur agricole, les autorisations sollicitées par des agriculteurs de Mohammadia pour l'irrigation à partir du barrage de Fergoug font actuellement l'objet d'une étude au niveau de la commission de wilaya.

Le wali a précisé que leur attribution ne dépend pas uniquement de la disponibilité de l'eau, mais de plusieurs critères examinés par la commission. L'approvisionnement en eau potable demeure particulièrement suivi à Tighennif, où la nappe phréatique a enregistré une importante baisse. Une alimentation de la commune à partir du MAO est prévue grâce à une enveloppe de 30

milliards accordée par le ministre de l'Hydraulique.

Le réseau est achevé, tandis que le réservoir reste en cours de réalisation.

Le renforcement de l'alimentation de Mascara avance également. Sur les 13 kilomètres du réseau de dédoublement, 8 kilomètres sont achevés.

Le projet destiné à alimenter 15 communes sur un linéaire de 48 kilomètres doit être terminé vers la fin de l'année.

Dans le domaine du logement, le programme social affiche un niveau d'avancement présenté comme satisfaisant.

Un recensement est en cours afin de déterminer le nombre de logements susceptibles d'être prêts pour le 1er novembre. Pour une bonne partie des opérations, le taux d'avancement des travaux atteint actuellement 50 %.

Un quota destiné aux habitants des logements précaires est également pris en compte.

Le logement rural bénéficie pour sa part d'un nouveau programme de 1 266 aides, auquel s'ajoutent 500 aides supplémentaires accordées par le ministre de l'Habitat. Une augmentation pourrait intervenir en fonction de la demande. Le transport connaît également de nouvelles affectations.

La wilaya a bénéficié de 35 bus, dont 10 destinés à la commune de Mohammadia. Pour Sig et Bouhanifia, une étude est en cours afin de déterminer l'affectation de bus à ces deux localités. Sur les lignes intercommunales et de daïra, les véhicules âgés de plus de 30 ans ont été retirés du circuit.

Leurs propriétaires peuvent constituer des dossiers en vue d'obtenir un crédit destiné à l'acquisition d'un véhicule neuf.

La rencontre a également abordé la question du stationnement des gros engins dans les cités. Les citoyens concernés sont invités à déposer leurs doléances auprès des services de sécurité afin qu'une procédure puisse être engagée.

RELIZANE

Plus de 1,2 million
de quintaux
de tomates
industrielles récoltés

B.Y

La filière de la tomate industrielle dans la wilaya de Relizane affiche des chiffres éloquentes pour la saison agricole 2025-2026, avec une production dépassant le seuil symbolique du 1,2 million de quintaux, a annoncé ce mercredi la Direction des Services agricoles (DSA). La récolte, récemment achevée, a couvert près de 1 000 hectares de terres cultivées, avec un rendement moyen exceptionnel de plus de 1 200 quintaux par hectare, bien au-dessus des moyennes nationales.

Ce résultat n'est pas le fruit du hasard, selon M. Hocine Djebbar, chef du service de l'organisation de la production et de l'appui technique. Il souligne que les communes de Sidi Khettab, Belassel, Oued Rhiau, Yel-lel, El Matmar, Djidiouia et El Hamadna se distinguent par des pratiques agricoles performantes et une maîtrise technique éprouvée. « La conjugaison d'un encadrement technique rigoureux et d'un soutien financier conséquent explique cette performance », a-t-il déclaré. L'État a en effet maintenu une subvention de 4 dinars par kilogramme de tomates livrées, un levier incitatif qui a convaincu plus de 50 agriculteurs d'adhérer au programme de soutien. Par ailleurs, l'accompagnement ne s'arrête pas à l'aide financière : des équipes techniques assurent un suivi de terrain tout au long du cycle de production, depuis la plantation jusqu'à la récolte, en passant par la gestion de l'irrigation et la lutte contre les maladies. La production relizanaise est destinée aussi bien aux unités de transformation locales qu'à celles de plusieurs autres wilayas, notamment Annaba, Sétif, Blida, Tipasa et Tlemcen, où sont implantées des conserveries et des usines de concentré de tomates. Cette logistique inter-régionale témoigne de l'intégration de la filière dans le tissu agro-industriel national.

Si la saison est une réussite, les professionnels appellent déjà à pérenniser les rendements en investissant dans des variétés plus résistantes à la sécheresse et en modernisant les systèmes d'irrigation, alors que le changement climatique impose de nouvelles contraintes.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Plus de 4 600 places ouvertes dans les wilayas d'El Bayadh et d'El Abiodh Sidi Cheikh

B.H

À l'approche de la session de formation d'octobre 2026, le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels des wilayas d'El Bayadh et de la nouvelle circonscription d'El Abiodh Sidi Cheikh dévoile un dispositif d'une ampleur inédite : 4 618 places pédagogiques sont désormais ouvertes aux jeunes en quête de qualification, a affirmé ce mercredi le directeur du secteur, M. El Miloud Miloudi.

Cette offre de formation, qui sera déployée dans 12 établissements spécialisés – dont deux instituts nationaux à El Bayadh et Bougtob, et dix centres de formation professionnelle et d'apprentissage – couvre une diversité de modalités pédagogiques : apprentissage classique, formation résidentielle (internat), cours du soir pour les actifs, et formation qualifiante destinée à l'insertion rapide sur le marché du travail.

Mais la véritable nouveauté réside dans l'introduction de 18 spé-



cialités inédites dans l'offre régionale, en phase avec les mutations économiques et numériques. Parmi elles, la cybersécurité – un domaine stratégique face à la numérisation croissante des administrations et des entreprises –, la conception de sites web, la réhabilitation et la rénovation des logements (en réponse à la vétusté de certains parcs immobiliers),

la réalisation d'itinéraires et la maintenance des matériels agricoles (pour accompagner le développe-

ment rural), ainsi que des filières agroécologiques comme la protection des végétaux, l'élevage de volailles et de lapins, l'entretien des espaces verts et la transformation des déchets en compost organique.

S'y ajoutent des métiers de services, tels que l'organisation d'événements ou l'installation et réparation d'appareils électroménagers, qui répondent à une demande locale croissante.

Côté inscriptions, la plateforme numérique « Takwin » reste ouverte

jusqu'au 26 septembre, simplifiant les démarches pour les candidats.

Par ailleurs, dans un souci d'équité territoriale, les services de la formation professionnelle travaillent en coordination avec les autorités locales pour ouvrir des antennes dans les zones les plus reculées, afin de rapprocher l'offre de formation des populations rurales et de lutter contre la fracture numérique et géographique.

Le responsable a également dévoilé un volet ambitieux d'infrastructures : des études sont en cours pour la construction d'un nouvel institut de formation à El Bayadh, d'un centre de 250 places à El Kheïter et d'un autre de 300 places à Kef Lahmar.

Plus significatif encore, le lancement prochain des travaux d'un institut national spécialisé à El Abiodh Sidi Cheikh, d'une capacité de 300 places,

viendra consolider l'ancrage de la formation professionnelle dans cette wilaya récemment érigée, renforçant ainsi son attractivité et son développement socio-économique.

SAÏDA ET TIARET

55 nouveaux bus pour moderniser le transport urbain



H.N

Le renouvellement du parc national de transport public se concrétise dans les wilayas de l'intérieur. À Saïda, 20 autobus modernes ont été mis en service cette semaine, conformément à l'engagement présidentiel de modernisation des

transports collectifs. Ces véhicules, aux normes environnementales et techniques, sont destinés à améliorer le confort et la régularité des déplacements urbains et suburbains, répondant ainsi aux attentes des usagers qui pointaient régulièrement le vétusté et l'insuffisance de l'offre.

De son côté, la wilaya de Tiaret a ré-

ceptionné 35 nouveaux autobus d'une capacité de 100 places chacun, arrivés mardi aux dépôts de l'établissement public local. Selon son directeur, M. Mohamed Ferhat, ces bus entreront en service dans les prochains jours, après la finalisation des formalités administratives et techniques. Cette dotation permettra non seulement de renforcer les lignes existantes (notamment celles reliant le village de Bibane Mesbah, dans la commune d'Aïn Bouchekif, à celui de Tamda, dans la commune de Guertoufa, sur 179 km de linéaire), mais aussi de créer de nouvelles liaisons vers les anciens quartiers et les nouveaux pôles d'habitat du chef-lieu. Le transport des lycéens, assuré précédemment avec des moyens limités, bénéficiera également de cette montée en gamme.

Ces deux opérations s'inscrivent dans un programme national cohérent visant à renouveler progressivement l'ensemble du parc de bus publics à travers le pays, avec pour objectifs affichés la réduction des temps d'attente, l'amélioration de la couverture territoriale et la limitation de la pollution urbaine.

MOSTAGANEM

Nouvelles fouilles archéologiques sur le site antique du Port de Quiza

R.M

Le site archéologique du « Port de Quiza », joyau de l'époque phénico-romaine situé sur les rives de l'oued Cheliff, fait l'objet d'une nouvelle campagne de fouilles depuis le 31 août, a annoncé la Direction de la Culture et des Arts de Mostaganem. Menée par une équipe de l'Institut d'archéologie de l'Université d'Alger 2, sous la direction du professeur Bousaâdia Brahim, cette mission se poursuivra jusqu'au 8 septembre. L'objectif principal est de réaliser un relevé archéologique exhaustif du site, étape préliminaire indispensable avant le lancement de fouilles régulières et permanentes. L'équipe, composée de chercheurs et d'étudiants de différents niveaux, travaille à la documentation des structures encore visibles : thermes romains, installations oléicoles, vastes citernes souterraines aménagées pour capter les eaux de pluie, et de nombreuses pièces archéologiques disséminées sur le périmètre. Le site de Quiza, considéré comme l'un des plus anciens ports fluviaux de la région, fut fondé par les Phéniciens pour des besoins de navigation commerciale et de liaison entre les différentes cités méditerranéennes, avant d'être intégré à l'empire romain puis au royaume numide occidental. Les vestiges témoignent d'une activité humaine intense et diversifiée, mêlant commerce, artisanat et agriculture. L'année dernière, la direction de la Culture avait déjà fait inscrire le site à l'inventaire supplémentaire du patrimoine culturel, une première étape administrative avant son classement définitif sur la liste du patrimoine national. Cette campagne de fouilles, soutenue par les autorités locales, vise à enrichir le dossier scientifique pour accélérer ce processus, tout en sensibilisant la population à la préservation de ce patrimoine exceptionnel, menacé par l'érosion fluviale et les incursions humaines non contrôlées.

SIDI BEL-ABBÈS

Un dispositif global pour une rentrée sociale et scolaire sans accroc

N.B

Anticipant les défis de la rentrée, la wilaya de Sidi Bel-Abbès a mis en place un dispositif préventif et coordonné destiné à garantir la fluidité des services publics dans tous les secteurs, a indiqué ce mercredi la communication officielle. Lors d'une réunion élargie présidée mardi soir par le wali, M. Kamel Hadji, les responsables des secteurs de l'éducation, de la formation, des transports, de la santé, de l'hydraulique et de la protection civile ont fait le point sur l'état d'avancement des préparatifs. L'accent a été mis sur les établissements scolaires et de formation, avec des directives claires pour finaliser les travaux de rentrée, ouvrir les cantines dès le premier jour et assurer une distribution régulière de repas chauds, en veillant à la qualité nutritionnelle et aux normes d'hygiène. Par ailleurs, les bus de transport scolaire ont été inspectés et mis en condition opérationnelle, afin d'assurer la desserte de toutes les communes, y compris les zones rurales les plus éloignées. Côté prévention des risques, plusieurs axes ont été renforcés : actualisation des plans d'intervention en cas d'intempéries, curage accéléré des réseaux d'évacuation des eaux pluviales, et maintien d'une vigilance élevée contre les incendies de forêt, avec des patrouilles mixtes associant les services forestiers, la protection civile et les collectivités locales. Enfin, des opérations de nettoyage intensifiées sont menées aux abords des établissements éducatifs et universitaires, tandis qu'un mécanisme de suivi régulier sur le terrain a été instauré pour évaluer en temps réel la qualité des prestations publiques. Les élus locaux ont salué cette approche intégrée, qui vise à offrir aux citoyens un cadre de vie sain et sécurisé, et aux élèves des conditions optimales pour leur année scolaire.

SAÏDA

200 logements livrés en 2026, 1 000 autres en 2027

S.R

Le secteur de l'habitat à Saïda s'apprête à franchir une nouvelle étape avec la livraison de 200 logements de type « promotionnel aidé » (LPA) dans les prochains mois, a confirmé ce mercredi la wilaya. Ces unités, situées dans les quartiers de Dhar Echeikh, Essalem 2 et Essarsour, affichent des taux d'avancement compris entre 30 et 70 %, selon les chantiers, et devraient être réceptionnées avant la fin de l'année en cours. Lors d'une visite d'inspection effectuée mardi, le wali, M. Amoumen Mermouri, a insisté sur la mobilisation

de tous les moyens matériels et humains pour accélérer le rythme des travaux et respecter les échéances. Il a notamment exigé le renforcement des équipes et l'approvisionnement régulier en matériaux de construction, afin d'éviter les retards qui pénalisent souvent les programmes de logements. Mais ce n'est qu'une première tranche. Selon les services de la wilaya, près de 1 000 logements LPA supplémentaires sont attendus vers le milieu de l'année prochaine, ce qui devrait significativement réduire la pression sur la demande locale, particulièrement forte chez les jeunes couples et les familles à

revenus intermédiaires. Le programme global de la wilaya en matière de logements aidés et sociaux participatifs s'élève à 6 715 unités (LPA et ancien programme).

À ce jour, 3 461 logements ont été achevés, 1 062 sont en cours de réalisation, et le reste est encore en phase de lancement des appels d'offres ou de viabilisation. Ce volumineux programme, étalé sur plusieurs années, illustre la priorité accordée par les pouvoirs publics à la résorption du déficit en logements, tout en veillant à la qualité des constructions et à l'intégration urbaine.

TLEMCEN

Vaste campagne de curage des réseaux d'assainissement

H.N

Anticipant les risques liés aux pluies automnales et hivernales, la direction de Tlemcen de l'Office national de l'assainissement (ONA) a lancé une campagne préventive de curage et de nettoyage des réseaux d'évacuation des eaux pluviales et d'assainissement, a-t-on appris ce mercredi auprès des responsables locaux. Mme Slimani Ammaria, cheffe du département exploitation et maintenance, a précisé que cette opération s'est déroulée en deux phases. La première, la semaine passée, a mobilisé 30

équipes et 100 agents, appuyés par 3 camions hydromécaniques et 18 camions, pour intervenir sur les principales artères de la commune de Tlemcen. Au total, 288 regards et avaloirs ont été nettoyés sur une distance cumulée de 1 150 mètres linéaires, permettant l'extraction de 30 mètres cubes de boues accumulées. La seconde phase, prévue dès la semaine prochaine, ciblera les quartiers de Boudghene, El Kalâa supérieure et Metchkana, ainsi que d'autres points sensibles de la ville-centre. Par ailleurs, des opérations similaires sont programmées dans les prochaines semaines pour les communes de Mansourah, Chetouane, Maghnia,

Sebdou, Remchi, Ghazaouet et Bensekrane, afin de garantir la pleine capacité d'absorption des réseaux face aux précipitations attendues. Au-delà du simple curage, l'ONA procède également à une inspection systématique des ouvrages de collecte et à la réparation des avaloirs endommagés, dans l'objectif de prévenir les inondations et les débordements qui, par le passé, ont causé des dégâts matériels et des perturbations de la circulation. Cette approche proactive, inscrite dans le cadre du dispositif de gestion des risques climatiques, est saluée par les élus locaux, qui appellent toutefois à un entretien régulier tout au long de l'année, et non seulement en amont des saisons pluvieuses.

RÉUNION DU HAUT CONSEIL DE SÉCURITÉ

Tebboune a pris d'importantes décisions

R. N

Aujourd'hui, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Commandant suprême des Forces armées et Ministre de la Défense nationale, a présidé une réunion du Haut Conseil de sécurité, qui a abordé trois points clés. Il s'agit des incendies qui ont touché les régions de l'est et du centre du pays, la lutte contre le trafic de stupéfiants et la situation générale dans le pays et les pays voisins.

Concernant les incendies, l'état d'avancement des enquêtes approfondies de sécurité et scientifiques, menées par la Gendarmerie nationale et la Direction de la sécurité nationale, a été examiné.

Les résultats de ces enquêtes seront annoncés lors d'une réunion conjointe. Le Haut Conseil de sécurité a souligné la nécessité d'appliquer la peine de mort dans tous les cas liés à ce type de crime. S'agissant de la lutte contre le trafic de stupéfiants, il a été décidé de créer un organe de sécurité spécialisé, comme c'est le cas

dans de nombreux pays, notamment aux États-Unis. Le Haut Conseil de sécurité a également salué les efforts de l'Armée nationale populaire et des services de sécurité.

Dans ce contexte, il a été décidé de transformer une caserne de l'Armée nationale populaire située dans le désert du Sahara, à Tanezrouft, en une prison de haute sécurité destinée aux barons de la drogue et aux trafiquants. Le Haut Conseil de sécurité a également examiné la situation générale dans le pays et dans les pays voisins.

BELARIBI À JIJEL

La réhabilitation des habitations et installations endommagées s'accélère

R. N

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, s'est rendu, mercredi, dans la wilaya de Jijel pour suivre sur le terrain la mise en œuvre des mesures de prise en charge des conséquences des incendies ayant touché certaines wilayas, notamment en ce qui concerne la réhabilitation des habitations et des équipements scolaires endommagés, indique un communiqué du ministère.

Cette visite intervient après le parachèvement des différentes mesures et dispositions nécessaires au niveau du ministère, conformément aux orientations du ministre données, lundi der-

nier, lors d'une réunion de coordination consacrée à l'évaluation du degré de mise en œuvre des mesures adoptées pour la prise en charge des dégâts et des sinistres des incendies. Lors de la visite, M. Belaribi s'est enquis de l'état d'avancement des travaux de réhabilitation des habitations et des équipements scolaires endommagés, et a supervisé les dernières retouches en prévision de l'opération de remise des indemnisations aux sinistrés.

Le ministre a, en outre, rencontré un groupe d'experts de l'Organisme national de contrôle technique de la construction (CTC), pour s'enquérir de l'état d'avancement des opérations de constat des bâtiments endommagés et des efforts déployés pour dé-

terminer les interventions nécessaires à leur réhabilitation. Au cours de cette rencontre, M. Belaribi a écouté les propositions des experts concernant le traitement de la situation des bâtiments endommagés, insistant sur la nécessité d'assurer une prise en charge immédiate des points soulevés et de respecter les délais fixés pour la réalisation des différentes opérations. Pour rappel, le ministre avait donné, lors de la réunion de coordination qu'il avait présidée lundi dernier, des instructions à l'effet de mobilisateur, dans un délai maximum de 72 heures, les ingénieurs de l'Organisme national de contrôle technique de la construction (CTC) des autres wilayas, pour les mettre à la disposition des wilayas sinistrées, afin de

renforcer les opérations de constat et de suivi technique sur le terrain. Il avait également chargé les directeurs de l'habitat au niveau des wilayas concernés d'établir des décisions portant octroi d'aides financières au profit des familles sinistrées, tandis que la Banque nationale de l'habitat (BNH) a été chargée de procéder à l'octroi de ces aides financières, conformément aux procédures légales en vigueur. Les instructions sont autorisées, aussi, de mettre les ressources humaines nécessaires à la disposition des directeurs de l'habitat et des directeurs des équipements publics afin d'entamer les opérations de nettoyage et de réhabilitation des habitations et des équipements publics endommagés.

INCENDIES

Une solution en cas de perte de la carte Chifa

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a annoncé, mercredi, dans un communiqué, la mise en place de mesures d'urgence au profit des assurés sociaux et de leurs ayants droit, ayant perdu leurs cartes Chifa à la suite des incendies qui ont touché plusieurs wilayas de l'Est et du Centre du pays.

"Dans le cadre de la prise en charge optimale des conditions exceptionnelles que vivent les citoyens sinistrés suite aux incendies ayant touché certaines wilayas du pays, et soucieuse de garantir la continuité de leur accès aux prestations de sécurité sociale, la CNAS a pris une série de mesures d'urgence au profit des assurés

sociaux et de leurs ayants droit, ayant perdu leurs cartes Chifa dans ces incendies", précise la même source.

Dans ce cadre, "la Caisse a mis à la disposition des wilayas de Jijel, Béjaïa, Skikda, Tizi Ouzou, Annaba, El-Tarf et Mila, un lien électronique dédié à la demande d'obtention d'une nouvelle copie de la carte Chifa, sans avoir à suivre les procédures administratives antérieurement en vigueur, ni à se déplacer auprès des structures de la Caisse pour déposer la demande".

Cette mesure vise à "alléger les charges administratives pour les personnes sinistrées, à accélérer le processus de renouvellement des

cartes Chifa et à garantir la continuité de leur accès aux différentes prestations de la Caisse". Ainsi, "l'établissement des nouvelles cartes Chifa s'effectue, à titre exceptionnel, directement au niveau de la direction générale de la Caisse, permettant ainsi une prise en charge rapide des demandes des personnes sinistrées et leur traitement dans les meilleurs délais possibles", ajoute le communiqué. Dans le même sillage, la Caisse invite l'ensemble des assurés sociaux et leurs ayants droits touchés par ces incendies à bénéficier de cette mesure via le lien électronique dédié à cet effet : <https://elhanaa.cnas.dz/chifafeucnas.xhtml>, ou à travers le site officiel de la Caisse : www.cnas.dz.

INCENDIES À JIJEL

Une délégation de l'APN s'enquiert de la situation des sinistrés

Une délégation de l'Assemblée populaire nationale (APN) effectuée, à partir de ce mercredi, une visite de terrain dans la wilaya de Jijel pour s'enquérir de la situation des sinistrés des incendies qui ont récemment touché la wilaya, constater l'ampleur des dégâts et présenter les condoléances aux familles des victimes, indique un communiqué de cette institu-

tion législative.

Cette visite, qui s'étale sur deux jours, intervient sur instruction de la présidente de l'APN, Mme Khalida Boufedech. La délégation parlementaire est composée du vice-président de l'Assemblée, des présidents des groupes parlementaires, des députés représentant la wilaya de Jijel, ainsi que du président de la Commission de la santé,

de la population, des affaires sociales et du travail. A l'entame de cette visite, la délégation s'est rendue dans la commune de Taxenna, où elle a inspecté le centre de collecte des aides et rencontré plusieurs citoyens sinistrés. Elle a également constaté l'ampleur des pertes humaines et matérielles occasionnées par les incendies et écouté les préoccupations des au-

torités locales, notamment celles liées au recensement des dégâts et à l'encadrement. La délégation a également visité l'hôpital "Medjoudoub Saïd" dans la commune de Taher, où elle s'est enquis des conditions de prise en charge des malades, avant de se rendre au centre d'hébergement de Chekfa pour s'enquérir des conditions d'accueil des sinistrés.

RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DANS LES ZONES SINISTRÉES

Arhab appelle à associer les stagiaires du secteur

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, a présidé une réunion d'encadrement avec les directeurs du secteur des wilayas, au cours de laquelle elle a appelé à associer les stagiaires, chacun dans sa spécialité et son domaine de formation, aux opérations de réhabilitation des écoles, des infrastructures et des habitations endommagées dans les wilayas touchées récemment par des incendies, indique mercredi un communiqué du ministère.

La réunion a été consacrée "à l'examen des exigences de la conjoncture exceptionnelle imposée par les incendies qui ont ravagé plusieurs wilayas de l'Est et du Centre du pays, et les situations qu'ils ont engendrées, nécessitant un large élan de solidarité et la mobilisation maximale des différentes capacités du secteur", précise-t-on de même source. Dans ce contexte, la première responsable du secteur a donné des orientations "quant à la nécessité d'adhérer de manière active et responsable à l'effort national visant à soutenir les wilayas touchées et à contribuer aux opérations de prise en charge des sinistrés, notamment dans la wilaya de Jijel, en assurant la mobilisation de tous les moyens humains, matériels et logistiques disponibles".

ITALIE

Belmehdi reçoit une délégation du Centre Emir-Abdelkader

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a reçu, mercredi à Alger, une délégation du Centre Emir-Abdelkader pour la recherche, les études stratégiques et le dialogue méditerranéen en Italie, a indiqué un communiqué du ministère.

M. Belmehdi a reçu, au siège du ministère, une délégation du Centre Emir-Abdelkader pour la recherche, les études stratégiques et le dialogue méditerranéen en Italie, conduite par le président du Centre et président de la communauté musulmane en Sicile, Abdelhafid Kheit, accompagné du vice-président du Centre et président de sa section en Algérie, Aïssa Maïza, et de la vice-présidente de la section du Centre en Algérie, Leïla Mebarki, précise la même source.

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

Mohamed Bouslimani prend ses fonctions

Wassila. B

Mohamed Bouslimani a pris, hier, ses fonctions à la tête du ministère de la Communication, en remplacement de M. Zoheir Bouamama, suite au remaniement ministériel partiel opéré par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

S'exprimant à cette occasion, M. Bouslimani a "adressé ses vifs remerciements et fait part de sa gratitude au président de la République pour la confiance placée en sa personne", assurant qu'"il ne ménagera aucun effort, aux côtés des cadres du secteur et des journalistes, pour être à la hauteur de cette confiance".

Après avoir souligné le caractère "sensible et stratégique" du

secteur de l'information, M. Bouslimani a affiché son soutien au "travail de terrain mené par les journalistes" et sa détermination à "développer la communication institutionnelle pour rapprocher les citoyens des institutions". Le nouveau ministre s'est, par ailleurs, engagé à "poursuivre le travail avec la corporation médiatique afin de promouvoir le paysage médiatique national",

souhaitant "voir l'ensemble des acteurs du secteur conjuguer leurs efforts pour atteindre cet objectif".

La cérémonie de passation de pouvoirs s'est déroulée en présence de directeurs et de représentants des établissements relevant du secteur. M. Bouslimani avait occupé le poste de ministre de la Communication entre novembre 2021 et juin 2023.

MINISTRE DES FINANCES

Mohammed Lamine Lebbou installé

Mohammed Lamine Lebbou, a pris, mercredi, ses fonctions de ministre des Finances, en remplacement de M. Abdelkrim Bouzred, suite au remaniement ministériel partiel opéré mardi par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

La cérémonie de passation de pouvoirs s'est déroulée au siège du ministère, en présence du Directeur général des Douanes, le Général-Major Abdelhafid Bakhouch, de cadres du ministère et de responsables d'éta-

blissements sous tutelle.

S'exprimant à cette occasion, M. Lebbou a adressé ses remerciements et fait part de sa gratitude au président de la République pour la confiance placée en sa personne.

Soulignant son engagement à poursuivre le processus de réformes financières, à renforcer les équilibres économiques, à rationaliser les dépenses publiques et à ancrer les principes de transparence et d'efficacité dans la gestion des deniers publics, en droite ligne avec les priorités de l'Etat, tout en veil-

lant à la mise en œuvre effective de la loi de finances.

Titulaire d'un doctorat et d'une habilitation universitaire en sciences économiques, M. Lebbou a occupé le poste de chef du département des sciences économiques à l'Université Badji Mokhtar d'Annaba, ainsi que des postes supérieurs au sein de plusieurs banques et établissements financiers, avant d'être nommé.

En février dernier, Gouverneur de la Banque d'Algérie.

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Hattab entame ses fonctions

Mohamed Hattab a pris, mercredi, ses fonctions de ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, en remplacement de M. Abdelhak Saihi, suite au remaniement ministériel partiel opéré mardi par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

S'exprimant lors de la cérémonie de passation de pouvoirs, M. Hattab a adressé ses vifs remer-

ciements et fait part de sa gratitude et de sa reconnaissance au président de la République pour la confiance qu'il lui a accordée, soulignant son "engagement à œuvrer avec abnégation au service de la patrie, à être à l'écoute permanente des préoccupations des citoyens, à promouvoir les valeurs d'équité et de solidarité et à développer les politiques d'emploi et de protection sociale, en

phase avec les orientations stratégiques de l'Etat et les aspirations de notre peuple".

Le ministre a assuré qu'il travaillera, avec les cadres et personnels du secteur ainsi qu'avec l'ensemble des partenaires, dans un esprit d'équipe et de responsabilité, en vue de consolider les acquis, d'améliorer la qualité du service public et de rapprocher l'administration des citoyens, tout

en tendant vers un système plus efficace et efficient dans les domaines du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale.

Il a, par ailleurs, appelé les cadres, fonctionnaires et personnels du ministère à joindre leurs efforts pour améliorer les performances du secteur et répondre, avec responsabilité et transparence, aux aspirations des citoyens.

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PÊCHE

Sid Ali Khaldi prend ses fonctions

Sid Ali Khaldi a pris, mercredi, ses fonctions de ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, en remplacement de M. Yacine El-Mahdi Oualid, suite au remaniement ministériel partiel opéré mardi par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

S'exprimant à cette occasion, M. Khaldi a exprimé ses remerciements et fait partie de sa gratitude au président de la République pour la confiance placée en sa personne, se disant fier de "diriger un secteur stratégique qui

constitue un levier vital de la souveraineté économique et de la sécurité alimentaire nationale".

Le ministre a souligné son engagement à travailler avec tous les acteurs du secteur en vue de poursuivre son développement et sa modernisation, tout en renforçant sa contribution au produit national brut, à la diversification de l'économie nationale et à la réduction de la facture des importations. Il a également souligné sa détermination à renforcer le système national des données et statis-

tiques agricoles, appelant les cadres et l'ensemble des acteurs du secteur à travailler sans relâche pour relever les défis, particulièrement le changement climatique, tout en assurant une exploitation optimale et durable des ressources naturelles disponibles, de manière à garantir les besoins alimentaires des générations actuelles et futures.

Diplômé de l'Ecole nationale d'administration (ENA), M. Khaldi avait occupé, entre 2020 et 2021, le poste de ministre de la Jeunesse et des Sports.

BELGRADE

Boufedeche reçue par le président de Somalie

La présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mme Khalida Boufedeche, a été reçue, mercredi, par le président de la République fédérale de Somalie, M. Hassan Sheikh Mohamud, en marge de sa participation, à Belgrade (Serbie), en qualité de représentante du

président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la Réunion de haut niveau commémorant le 65e anniversaire de la première Conférence du Mouvement des non-alignés (MNA), indique un communiqué de l'Assemblée.

La rencontre a été "l'occasion de passer en revue l'état des relations bilatérales entre l'Algérie et

la Somalie et les moyens de renforcer la coopération et la coordination entre les deux pays, notamment sur le plan parlementaire, au service des intérêts communs et de l'action africaine commune", précise-t-on de même source.

Les deux parties ont également "abordé nombre de questions d'intérêt commun, au

regard des défis régionaux et internationaux actuels, insistant sur l'importance d'unifier les efforts et de promouvoir le dialogue et la concertation entre les Etats et les peuples, conformément aux principes du Mouvement des non-alignés, fondés sur le respect de la souveraineté des Etats et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures", conclut le communiqué.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Huit éléments de soutien arrêtés

Huit éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dans différentes opérations, durant la période allant du 26 août au 1er septembre 2026.

« Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 26 août au 1er septembre 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national », indique mercredi un bilan opérationnel de l'Armée nationale populaire (ANP).

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, « des détachements de l'ANP en coordination avec les services des Douanes ont récupéré dans le Secteur opérationnel Bordj Badji Mokhtar, 1 mitrailleuse lourde, 7 pistolets-mitrailleurs de type Kalachnikov, des munitions et d'autres effets dissimulés au niveau de la bande frontalière sud », ajoute le bilan. Dans le même contexte, « d'autres détachements de l'ANP ont arrêté 8 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations ».

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et « en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, 42 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 2 quintaux et 13 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 2.16 kilogrammes de cocaïne et 50.765 comprimés psychotropes ont été saisis, et ce, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires ».

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et In Guezzam, « des détachements de l'ANP ont arrêté 353 individus et saisi 28 véhicules, 302 groupes électrogènes, 180 marteaux piqueurs et des quantités de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite ». « De même, 8 autres individus ont été appréhendés et 2 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, 8 fusils de chasse, 8.129 litres de carburants et 32 quintaux de tabacs, ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes ».

Par ailleurs, « les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 210 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 388 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national », conclut le bilan opérationnel de l'ANP.

REMANIEMENT MINISTÉRIEL

Tebboune nomme un nouveau ministre de l'Industrie et une ministre déléguée

R. N.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a opéré hier un nouveau remaniement ministériel, le deuxième du genre en 24 heures. Il a désigné Farid Kourtel à la tête du ministère de l'Industrie en remplacement de Yahia Bachir, et Fouzia Naâma comme ministre déléguée chargée des Collectivités locales auprès du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales et

des Transports.

Fouzia Naâma occupait jusque-là le poste de wali de Boumerdès, alors que Farid Kourtel était conseiller économique du président de la République depuis mars dernier. Avant de rejoindre la Présidence, il occupait le poste de recteur de l'Université Lounici-Ali d'El Affroun (Blida 2).

Le président Tebboune a opéré quatre changements qui ont touché les ministères de l'Agriculture, de la Communication, des Finances et du Travail. Il a nommé Sid

Ali Khaldi à la tête du premier, en remplacement de Yacine Oualid. Mohamed Bouslimani a effectué son retour à la tête du ministère de la Communication à la place de Zoheir Bouamama alors que le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Lamine Lebbou, a été nommé ministre des Finances en remplacement de Abdelkrim Bouzred. Enfin, Abdelhak Saihi a cédé sa place à Mohamed Hattab au ministère du Travail, de la Sécurité sociale et de l'Emploi.

JUSTICE

Tebboune opère un mouvement partiel dans le corps de la magistrature

R. N.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a opéré un mouvement partiel dans le corps de la magistrature, touchant plusieurs hauts responsables de l'appareil judiciaire.

Cette décision concerne notamment le Conseil d'État, le Tribunal des conflits, ainsi que plusieurs présidents de Cours de justice et procureurs généraux près les Cours de justice. Le mouvement touche également les présidents des tribunaux et les commissaires d'État près les tribunaux

administratifs d'appel. Au niveau des hautes juridictions, de nouvelles nominations ont ainsi été décidées à la tête du Conseil d'État et du Tribunal des conflits, ainsi qu'au niveau du Tribunal administratif d'Alger. Plusieurs changements ont également été opérés à la tête des Cours de justice dans différentes wilayas, notamment Oum El Bouaghi, Biskra, Béchar, Djelfa, Skikda, Sidi Bel Abbès, Guelma, Mascara, Ouargla, El Bayadh et Souk Ahras.

Le mouvement concerne par ailleurs les parquets généraux de plusieurs juridic-

tions, notamment à Laghouat, Blida, Tlemcen, Djelfa, Sidi Bel Abbès, Mostaganem, Tipasa, Mila, Aïn Defla et Ghardaïa. Enfin, trois nouvelles nominations ont été effectuées au niveau des commissaires d'État près les tribunaux administratifs d'appel d'Alger, Constantine et Oran. Cette série de changements intervient dans le cadre du mouvement partiel décidé par le chef de l'État au sein du corps de la magistrature, avec pour objectif de pourvoir plusieurs postes de responsabilité au niveau des juridictions judiciaires et administra-

IMPORTATION

Des dossiers suspects détectés sur la plateforme

Le ministère du Commerce extérieur a détecté, via sa plateforme numérique, des dossiers d'importation présentant des cas « inhabituels et suspects ».

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a détecté, via la plateforme numérique dédiée au dépôt des dossiers relatifs aux programmes prévisionnels d'importation (PPI) de matières premières et d'équipements, plusieurs cas « inhabituels et suspects », a indiqué mercredi un communiqué du ministère.

Les mécanismes d'analyse et de recoupement automatique des données dont est dotée la plateforme et qui s'appuient sur des technologies de l'intelligence artificielle, ont permis de relever « des similitudes notables dans les dossiers de 1.013 opérateurs économiques, notamment en ce qui concerne des documents officiels censés être spécifiques à chaque opérateur économique », précise le communiqué.

Les cas relevés concernent « 278 opéra-

teurs économiques ayant déposé le même document de déclaration des salariés auprès de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), 277 opérateurs ayant déposé le même document de déclaration des travailleurs auprès de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS), 240 opérateurs ayant déposé le même extrait de rôle et 60 opérateurs ayant déposé le même document de bilan comptable ».

En outre, « 56 opérateurs économiques ont déposé le même numéro d'identification fiscale (NIF), 38 opérateurs ont déposé le même document relatif à la liste des produits et marchandises éligibles aux avantages, délivré par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), 25 opérateurs ont déposé le même certificat d'inscription auprès de l'AAPI, 25 ont déposé le même relevé d'identité bancaire (RIB) dans leurs dossiers et 14 opérateurs ont déposé les mêmes documents relatifs au programme complémentaire de l'entre-

prise ». Suite à la détection de ces cas « inhabituels », les services compétents du ministère convoqueront les opérateurs économiques concernés afin de leur demander de présenter les documents originaux et les pièces nécessaires pour vérifier leur authenticité et leur conformité aux documents officiels délivrés par les organismes compétents, déterminer leur origine et établir les circonstances de leur utilisation, ajoute le communiqué.

Le ministère a affirmé que l'utilisation, par plusieurs opérateurs économiques, de documents officiels et de données censés être spécifiques à chaque opérateur économique « constitue un cas inhabituel nécessitant une enquête approfondie ».

Sur la base des résultats de l'enquête et des vérifications, le ministère prendra toutes les mesures légales nécessaires à l'encontre des cas pour lesquels une infraction sera établie, conformément aux lois et règlements en vigueur, conclut le communiqué.

PROTECTION CIVILE

Plus de 58 mille personnes sauvées de la noyade cet été

Plus de 58.000 personnes ont été sauvées de la noyade entre le 1er juin et le 31 août, indique, mercredi, un bilan de la Protection civile. "Dans le cadre du dispositif de surveillance des plages et des baignades, les secours de la Protection civile ont enregistré du 1er juin au 31 août 2026 au niveau des plages autorisées à la baignade 82.093 interventions ayant permis de sauver 58.751 personnes, de prodiguer des soins de première urgence à

19.537 autres sur place et d'évacuer 3697 blessés vers les structures sanitaires", précise la même source.

En ce qui concerne les accidents nautiques, les secours de la Protection civile ont enregistré 2 personnes décédées à Skikda et El-Tarf, tandis que 29 autres ont été sauvées à travers Tipasa, Alger, Annaba, Oran, El-Tarf et Jijel. Par ailleurs et durant la même période, 148 cas de noyade ont été enregistrés, dont 76 cas au

niveau des plages interdites à la baignade et 70 autres au niveau des plages surveillées, dont 38 en dehors des horaires de surveillance, déplore-t-on.

Pour rappel, La Direction générale de la Protection civile, avait déployé au niveau des plages autorisées à la baignade, un dispositif important pour assurer la sécurité des estivants, composé de 11000 éléments, dont des professionnels, des plongeurs et des saisonniers.

EDITO

Un remaniement stratégique pour consolider la résilience économique

Wassila. B

Le nouveau remaniement ministériel annoncé par le président Abdelmadjid Tebboune traduit une vision claire et responsable de la gouvernance algérienne. En confiant le ministère des Finances à Mohammed Lamine Lebbou, un expert reconnu pour son parcours dans les secteurs bancaire et industriel, le chef de l'État fait le choix de la compétence et de la continuité. Cette nomination intervient à un moment charnière, où la maîtrise des finances publiques et la diversification des revenus nationaux sont des priorités stratégiques. Loin d'être un simple ajustement technique, ce mouvement témoigne de la détermination des autorités à placer l'expertise au cœur de la gestion des défis économiques, dans le respect des équilibres sociaux et budgétaires.

Sous l'impulsion du président Tebboune, l'Algérie s'engage résolument sur la voie de l'assainissement financier, sans céder aux pressions extérieures ni aux solutions brutales. Le nouveau ministre des Finances hérite d'une feuille de route ambitieuse, mais réaliste : accroître les recettes hors hydrocarbures, rationaliser les dépenses et renforcer l'administration fiscale. De nouvelles normes de rigueur seront intégrées comme des orientations que le gouvernement entend adapter à sa réalité économique. Grâce à l'expérience de M. Lebbou à la tête de la Banque d'Algérie et dans le secteur public, le pays dispose d'un capitaine aguerri pour naviguer dans un contexte mondial incertain, tout en préservant le pouvoir d'achat des citoyens et la cohésion nationale.

Au-delà des Finances, ce remaniement touche trois autres départements ministériels stratégiques (Travail, Agriculture et Communication), preuve que l'exécutif agit de manière cohérente et globale. Chaque nouveau titulaire, choisi pour son expérience avérée et sa connaissance des dossiers, incarne la volonté de renouveau et de performance. Que ce soit dans le soutien aux secteurs productifs, l'amélioration des conditions de travail ou la transparence de l'information, le gouvernement montre qu'il ne néglige aucun levier de développement. Ces changements, loin d'être improvisés, s'inscrivent dans une logique de renforcement de l'État et de modernisation de son outil administratif, au service des Algériens.

Ainsi, ce remaniement est une nouvelle preuve que l'Algérie, sous la conduite éclairée de son président, assume pleinement ses responsabilités face aux enjeux économiques. Loin des discours alarmistes, les autorités agissent avec pragmatisme et détermination, en capitalisant sur les talents nationaux pour bâtir une économie plus diversifiée et plus résiliente. La confiance placée en M. Lebbou et ses nouveaux collègues est un gage de sérieux et de continuité. L'Algérie avance, non dans la précipitation, mais dans la réflexion et l'action, fidèle à sa souveraineté et à son engagement pour le bien-être de son peuple. Ce remaniement est un pas de plus vers une Algérie forte, maîtresse de son destin économique et sociale.

CISJORDANIE OCCUPÉE

Une vingtaine de Palestiniens arrêtés par les forces sionistes

Une vingtaine de citoyens palestiniens ont été arrêtés, mercredi en Cisjordanie occupée, par les forces de l'occupation sioniste, a indiqué le Bureau d'information des prisonniers palestiniens.

Le Bureau a précisé que les arrestations ont eu lieu principalement dans les gouvernorats de Tobas, El Khalil, Ramallah, Qalqiliya, Nablousse et Jenine.

Les forces d'occupation sionistes ont arrêté plus de 500 Palestiniens au mois

d'août dernier, dont huit femmes et cinq journalistes.

Le Bureau d'information des prisonniers a affirmé que les campagnes d'arrestations menées quotidiennement par les forces de l'occupation dans les gouvernorats de Cisjordanie s'inscrivent dans le cadre de la politique d'escalade continue à mener contre les Palestiniens.

Ces opérations s'accompagnent de perquisitions et de fouilles de domiciles ainsi que d'actes de dégradation.



PALESTINE

Deux martyrs, incursions à Al-Aqsa et 40 opérations de démolition durant le mois d'août

Le gouvernorat d'El Qods occupée a fait état, au cours du mois d'août 2026, d'une escalade des violations commises par les forces de l'occupation et les colons sionistes dans le gouvernorat, marquée la mort en martyrs de deux Palestiniens, des incursions, et 40 actes de délits.

Dans son rapport mensuel, le gouvernorat a souligné que 5.209 colons sionistes ont pris d'assaut la mosquée Al-Aqsa et que 40 opérations de démolition et de nivellement ont été menées, alors que deux citoyens palestiniens sont tombés en martyrs, 83 ont été blessés et 114 autres ont été arrêtés.

Selon le rapport, les violations comprenaient 44 attaques menées par les colons sionistes, 86 avis et ordres de démolition, d'arrêt de construction, d'évacuation et de saisie de biens, en plus de décisions de peines de prison ferme, d'assignation à résidence et d'éloignement de la mosquée Al-Aqsa et de la ville.

Le gouvernorat a indiqué que les forces de l'occupation avaient tué, le 23 août, deux

Palestiniens d'El Qods occupés lors de leur incursion dans la localité de Silwan, au sud de la mosquée Al-Aqsa.

Concernant la mosquée Al-Aqsa, le gouvernorat d'El Qods a occupé a documenté l'incursion de 5.209 colons sionistes dans ses cours au cours du mois d'août, ainsi que l'entrée de 3.117 personnes dans le cadre du tourisme.

Le 13 août a notamment enregistré l'une des plus importantes vagues d'incursions, avec 751 colons entrés dans la mosquée en une seule journée, alors que se poursuivaient les appels lancés par des groupes du "Temple" ainsi que par des personnalités politiques et religieuses sionistes à intensifier les incursions et à accomplir des rituels à l'intérieur de la mosquée et dans ses environs.

Le gouvernorat d'El Qods occupé a également recensé 114 arrestations au cours du même mois, dont cinq enfants et une femme, qui concernent plusieurs zones du gouvernorat. Elle a également documenté 27

condamnations à des peines de prison ferme, dont 24 décisions de détention administrative, ainsi que deux décisions d'assignation à résidence et six décisions d'éloignement, dont cinq de la mosquée Al-Aqsa.

L'occupation a mené 40 opérations de démolition et de nivellement en août, dont 14 démolitions effectuées par les propriétaires eux-mêmes, contraintes de démolir leurs maisons et leurs structures de leurs propres mains, 23 démolitions réalisées par les engins de l'entité sioniste, ainsi que trois opérations de nivellement visant des terres, des structures et des installations palestiniennes. Le rapport a en outre, affirmé que ces violations s'inscrivent dans une politique continue visant à renforcer le contrôle sioniste sur la ville occupée et à imposer de nouvelles réalités sur le terrain, en ciblant la présence palestinienne, ses lieux saints et ses institutions, notamment par l'expansion coloniale, les démolitions, les déplacements forcés, les arrestations et les expulsions.

TURQUIE

Contact perdu avec un cargo et ses dix membres d'équipage

Les autorités turques ont annoncé mercredi avoir perdu contact avec un cargo et ses dix membres d'équipage après une collision dans la nuit avec un autre navire en mer de Marmara, au sud-ouest d'Istanbul.

Ces deux navires commerciaux turcs sont "entrés en collision" aux alentours de 03H00 (00H00 GMT) à 18 milles nautiques (environ 33 km) au sud de Silivri, un district de l'ouest d'Istanbul. "Il est actuellement impossible d'établir le contact avec le navire marchand Tugberk Imamoglu et ses 10 membres d'équipage", a indiqué le gouvernorat d'Istanbul dans un communiqué. Des navires et un hélicoptère "poursuivent leurs opérations de recherche", a ajouté le gouvernorat en précisant qu'"aucun dommage visible n'a été constaté" sur le deuxième navire, le pétrolier-chimiquier Alsou. Les autorités n'ont pas précisé quelle cargaison transportait le Tugberk Imamoglu, qui traversait la mer de Marmara en direction de la mer Noire.

VENEZUELA

L'Assemblée nationale approuve l'accord pétrolier avec les Etats-Unis

L'Assemblée nationale du Venezuela, où le pouvoir dispose de la majorité absolue, a conclu l'accord "historique" sur le pétrole avec les Etats-Unis qui vont prendre le contrôle de 17 gisements. Le "soutien au traité énergétique binational entre la République bolivarienne du Venezuela et les Etats-Unis d'Amérique (...) est approuvé", a déclaré le président de l'Assemblée Jorge Rodriguez, après un vote à main levée. L'accord pétrolier présenté comme "historique" par le président Donald Trump vendredi et confirmé le lendemain par Mme Rodriguez permet aux Etats-Unis d'exploiter 17 champs pétrolifères vénézuéliens avec un potentiel de production évalué à 65 milliards de barils. Le Venezuela considère qu'il en retirera des gains de 209 milliards de dollars sur 25 ans. Le ministre américain de l'Energie, Chris Wright, devait arriver au Venezuela dans la soirée, probablement pour signer cet accord mercredi. "A qui sert ce pétrole sous terre ? A ceux qui veulent que le réseau électrique continue de tomber en panne, à ceux qui veulent que nous ne puissions pas construire les hôpitaux que nous voulons et que nous avons besoin de construire, à ceux qui veulent que nous ne construisons pas davantage d'écoles et à ceux qui veulent que nous ne payions pas de salaires dignes", a lancé Jorge Rodriguez.

"Le Venezuela possède les premières réserves de pétrole (du monde, ndlr) et c'est le 20e pays à l'exportateur. Le numéro 20 ! Et il y a ceux qui veulent que cet état de choses se poursuive", a-t-il encore dit, précisant qu'il fallait attendre la signature du contrat pour en avoir le contenu exact.

EGYPTE

22 morts dans un accident de bus dans le Sinaï



At moins 22 personnes ont trouvé la mort et 28 autres ont été blessées mercredi dans l'accident de bus survivant dans la péninsule du Sinaï, en Egypte, selon un nouveau bilan du ministère de la Santé.

Dix chaînes Jordaniens figurent parmi les victimes, a rapporté de son côté, la officielle jordanienne Al-Mamlaka, précisant que le véhicule transportait au total 43 personnes, dont 22 ressortissants de Jordanie. Un précédent bilan a fait état de 16 morts. L'accident est produit sur la route dépendant des villes touristiques de Dahab et Nuweiba. Vingt ambulances ont été dépêchées sur place pour évacuer les blessés et leur prodiguer les premiers soins, a ajouté le ministère égyptien. Les causes de l'accident n'ont pas été dévoilées. Des images montrent l'autocar renversé ainsi que des débris éparpillés le long de la route. Les accidents de la route ont tué en 2025, près de 6.000 personnes en Egypte, selon l'agence égyptienne des statistiques. En août dernier, 18 personnes, dont une majorité d'adolescents, ont péri dans un accident entre deux pick-up qui transportaient des ouvriers agricoles dans le nord du pays.

JEUX MÉDITERRANÉENS TARENTE-2026

L'Algérie enchaîne les podiums et enrichit sa moisson de médailles



BL

La délégation algérienne continue de s'illustrer aux Jeux méditerranéens Tarente-2026, avec une nouvelle série de performances remarquables enregistrées mercredi dans plusieurs disciplines. Gymnastique artistique, athlétisme, haltérophilie, karaté-do et tennis de table ont permis à l'Algérie d'enrichir davantage sa moisson, à la veille de la clôture de cette édition.

La gymnastique artistique a été particulièrement prolifique grâce à Kaylia Nemour, qui a réalisé une nouvelle journée exceptionnelle. La championne olympique algérienne a remporté la médaille d'or à la poutre, avec une note de 13,300 points. Elle a devancé l'Espagnole Alba Petisco, deuxième avec 13,200 points, tandis que l'Italienne Eleanora Calaciura a obtenu le bronze avec 12,900 points.

Cette victoire constitue la troisième médaille d'or de Kaylia Nemour dans ces Jeux méditerranéens, après ses sacres au concours général et aux barres asymétriques. Dans cette dernière épreuve, elle avait obtenu une



remarquable note de 15,500 points, devançant largement l'Italienne Sofia Tonelli

(14,100) et sa compatriote Artemisia Iurfinio (13,800). Nemour avait également décroché une médaille de bronze dans le concours par



équipes. Toujours engagée dans la compétition, elle devait encore disputer l'épreuve du sol au cours de la journée.

En athlétisme, Yasser Mohamed Tahar Triki a offert une nouvelle médaille d'or à l'Algérie au triple saut. Le spécialiste algérien s'est imposé avec un bond de 16,97 mètres, prenant le dessus sur l'Italien Federico Lorenzo Bruno, médaillé d'argent avec 16,16 m, et le Turc Can Ozupek, troisième avec 16,14 m.

L'athlétisme algérien a également enregistré deux médailles de bronze. Zahra Tatar a terminé troisième du concours du lancer du marteau avec une marque de 66,88 mètres. L'Italienne Sara Fantini a remporté le titre avec 73,03 m, devant l'Espagnole Laura Redondo Mora, deuxième avec 67,82 m.

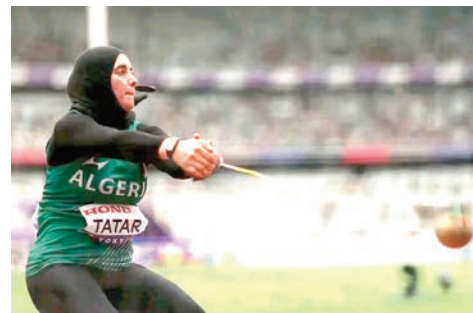
De son côté, Omar Seraïche a décroché le bronze sur 3 000 mètres steeple, grâce à un chrono de 8:47.31. Le sprinteur Iskandar Djamil Athmani a, pour sa part, terminé à la sixième place de la finale du 200 mètres, avec un temps de 20,96 secondes.

L'haltérophilie a également largement

contribué à la progression du bilan algérien. Farès Touairi, engagé dans la catégorie des 95 kg, a remporté la médaille d'or à l'épaulé-jeté, après avoir soulevé une barre de 169 kg. Il a devancé le Kosovar Kianoush Rostami, deuxième avec 166 kg, et l'Égyptien Karim Ibrahim Aly Abo Kahla, troisième avec 164 kg.

Touairi avait ensuite ajouté une médaille de bronze à l'arraché, avec une performance de 195 kg. Le concours a été remporté par l'Égyptien Karim Ibrahim Aly Abo Kahla avec 204 kg, devant le Kosovar Kianoush Rostami avec 203 kg.

Son frère aîné, Aimen Touairi, a lui aussi contribué à la moisson algérienne en décrochant l'or à l'épaulé-jeté des 110 kg. Il a dominé le concours avec une barre de 209 kg, devant l'Espagnol Marcos Ruiz Velasco, auteur de 208 kg, et le Syrien Hamza Alasad Hallak, qui a soulevé 191 kg.



à lui, obtenu le bronze chez les moins de 84 kg, après son match nul 2-2 face à l'Albanais Melos Gashi, bénéficiant de l'avantage du « Senshu » après avoir été le premier à inscrire un point.

En tennis de table, Mehdi Bouloussa a également franchi une étape importante en se qualifiant pour la finale du simple messieurs. L'Algérien a remporté une demi-finale très disputée face au Français Léo De Nodrest sur le score de 4-3, après sept manches particulièrement serrées : 8-11, 11-9, 8-11, 11-6, 11-6, 8-11 et 11-4. En demi-finale, Bouloussa avait auparavant dominé le Portugais Clément Laine Campino 4-0.

Ces nouvelles performances permettent à l'Algérie de porter son bilan provisoire à 37 médailles, soit 11 médailles d'or, 7 d'argent et 19 de bronze, selon le dernier bilan communiqué. La délégation algérienne occupe ainsi la 9e place du classement général provisoire, alors qu'il reste encore des épreuves à disputer avant la clôture des Jeux méditerranéens Tarente-2026.

À la veille de la fin de la compétition, les athlètes algériens continuent donc de défendre leurs chances dans plusieurs disciplines, avec l'objectif d'améliorer davantage un bilan déjà marqué par plusieurs performances de premier plan, notamment celles de Kaylia

En karaté-do, les Algériens Hocine Daïkhi et Falleh Midoun ont ajouté deux médailles de bronze. Daïkhi s'est imposé dans le combat



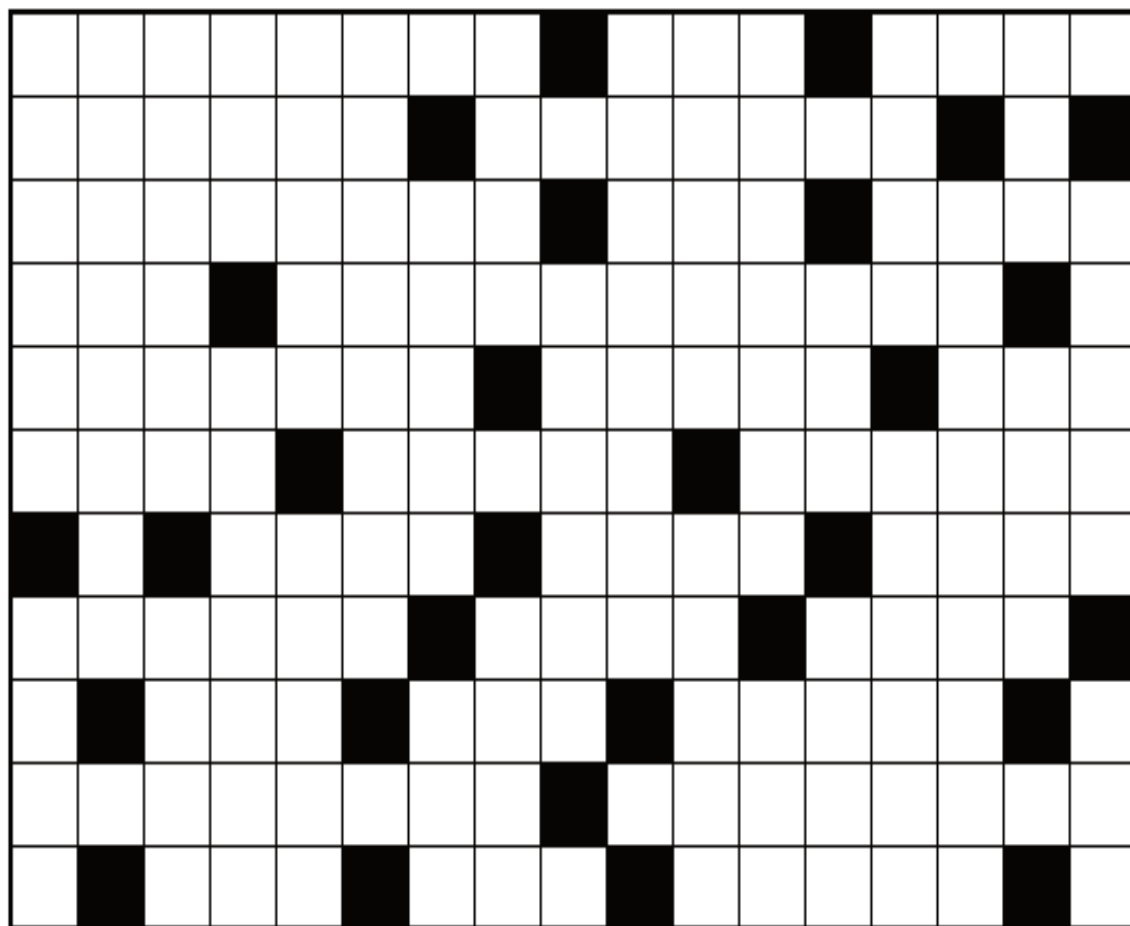
de repêchage pour la troisième place chez les plus de 84 kg, en battant l'Albanais Blodin Paskashtica sur le score de 5-2. Midoun a, quant

Nemour, Yasser Triki et des frères Touairi.



Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -	- 4 -	- 5 -	- 6 -	- 7 -	- 8 -	- 9 -
EST	DIEU	AGEES	CRIERA	ACETONE	EROTISME	ARRETERAS
ETE	ESAU	ATOME	DEFERE	NIRVANA	ETIRERAS	
IVE	UIT	ENCAS	IRRITA	TOMBERA	MENAGEES	
MAT	LAIE	EPAIS	LOVERA	VUMETRE	RAVIRAI	- 11 -
NOM	LESE	ETETA	NACREE		ROITELET	TOPINAMBOUR
OSA	LISE	LINER	RALERA		SECRETES	
PAS	MUES	NIECE	SIRENE		TALONNEE	
PIE	OREE	SERAS				
RIT	OTES	UREES				
ROC	REVA	VELAS				
SET	SATI					
TES	UNIR					
TRI	UVEE					
UTE	VELU					
VOTE						



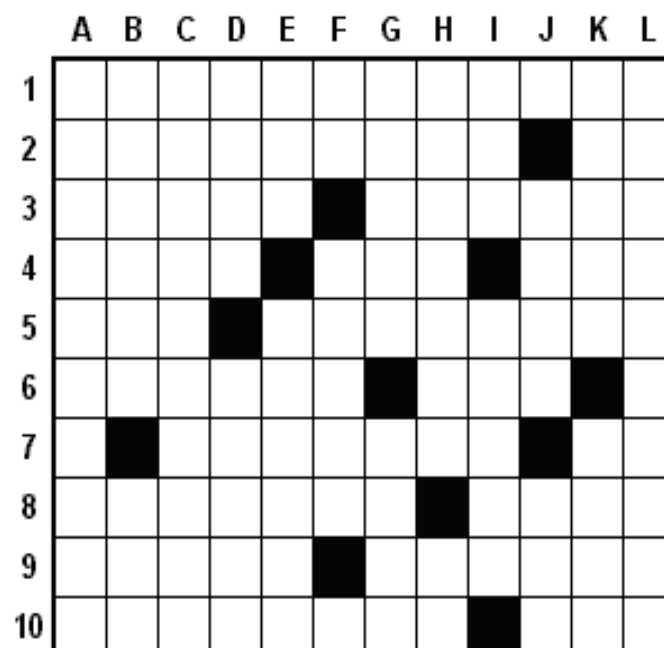
**Les baleines bleues
peuvent manger
un demi-million de calories
en une seule bouchée !**



Selon les scientifiques, la baleine bleue, le plus grand animal de la planète, peut engloutir jusqu'à 457 000 calories en une seule bouchée. En effet, ce mammifère marin se nourrit en remplissant sa bouche d'une quantité d'eau presque égale à sa propre masse corporelle.

Elle filtre ensuite l'eau pour avoir d'énormes quantités de petits crustacés appelés krill qui représentent pour la baleine un demi-million de calories à chaque bouchée, sachant qu'en une seule plongée, la baleine bleue peut faire jusqu'à six bouchées !

Mots croisés



Horizontalement

- Horizontalement
- 1 - Croyance qui transforme un homme en bête sauvage
 - 2 - Distinguerait - Il vaut bien l'étain
 - 3 - Etre artificiel que l'on peut doter de vie - Arbrisseaux à propriétés vomitives
 - 4 - Trous pour les poutres - Il est payé pour jouer - Et parfois bécasse
 - 5 - Grande joie pour un cabot - Gros tas de déchet
 - 6 - Décharné - Voisins de l'équerre
 - 7 - Prendre congé - Terre des arsaïses
 - 8 - Traiter à fond - Manieuvre d'explosif
 - 9 - Grandes quantités - Poussa
 - 10- Dicturai mes dernières volontés - Hexaèdres hasardeux

Verticalement

- A - Privèrend de l'usage des membres
- B - Recueil de fables - Ne sent pas la rose
- C - Faciles à emporter
- D - Blondes à demi - Parfaitement calme
- E - Pâté impérial - Gigolette
- F - Il vous fait un petit tour - Opérationnelle
- G - Aura en horreur - Essaye de faire un bon choix
- H - Contre-attaque - C'est nickel
- I - Défalque - Glaçon géant
- J - Babas - Logis de poussins
- K - Prophète juif - Elle se dilate dans la joie
- L - Emprisonneras

Sudoku

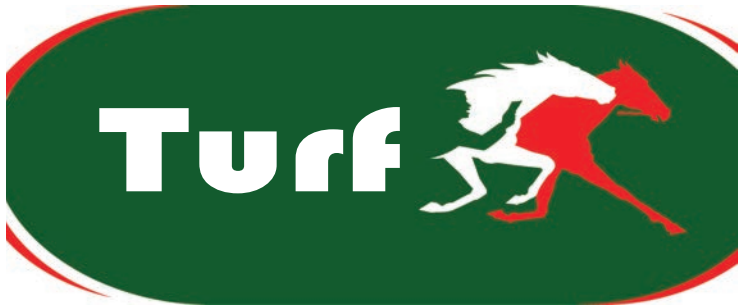
6	8		2		4		9	3
2	3	1				8	4	7
	9		7		8		1	
	5		4	8	6		7	
				7				
	6		1		5		8	
	1		3		2		5	
3	7	5				4	2	8
9	4		8		7		3	1

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré
tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Solutions

10	T	E	S	T	E	R	A	I		D	E	S
9	N	U	E	S			I	N	C	I	T	A
8	E	P	U	I	S	E	R		A	N	A	R
7	R	O	U	I	T	E	R			R	E	
6	E	T	I	O	U	E			T	E	S	R
5					C	R	A	S	S	I	E	R
4	O	P	E	S		P	R	O		O	I	E
3	G	O	L	E	M		I	P	E	C	A	S
2	I	S	O	L	E	R	A	I	T		S	N
1	L	Y	C	A	N	T	H	R	O	P	I	E
	A	R	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L

9	4	2	8	5	7	6	3	1	8
6	8	7	2	1	4	5	9	3	7
2	3	1	5	6	8	4	7	2	9
8	9	6	3	4	2	7	5	9	8
5	7	2	1	4	5	9	3	6	8
3	6	8	4	7	2	9	5	1	3
1	5	9	8	3	6	4	7	2	1
7	2	4	9	6	3	8	5	1	7
4	1	5	3	8	6	9	7	2	4
9	8	7	6	5	4	3	2	1	9



Hippodrome Bazer Sakhra d'El-Eulma

Journée N° 157

Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: Paris Quarté et Quinté

1 - BARBAROUS

B. BERRAH 56 kg
01-04-2026 1.000 m 5ème
AP/ Y. CHELLAL 50,5 kg 15 pts
08-04-2026 1.200 m 9ème
B. BERRAH 53 kg 15 pts
18-04-2026 1.100 m 4ème
B. BERRAH 54 kg 15 pts
06-05-2026 1.200 m 6ème
B. BERRAH 55 kg 12 pts
27-08-2026 1.300 m 6ème
B. BERRAH 54 kg 12 pts
Il cherche visiblement sa course.
Le parcours du jour lui est favorable sur 1.200m.

28-09-2025 1.000 m 4ème
SH. BENYETTOU 56 kg 12 pts
03-10-2025 1.400 m 5ème
SH. BENYETTOU 56 kg 13 pts
18-10-2025 1.100 m 2ème
MS. AIDA 55 kg 13 pts
29-10-2025 1.300 m 1ère T.N.C
MS. AIDA 55 kg 15 pts
30-08-2026 1.000 m 4ème
T. LAZREG 54 kg 13 pts
Elle ne va pas avoir de difficultés pour négocier une place honorable sur sa distance de prédilection.
Conclusion : Une priorité.

5 - IMEN LAKRAD

Y. LOUCIFI 55 kg
16-02-2026 1.400 m retirée
JJ/ S. ATALLAH 53,5 kg 14 pts
04-03-2026 1.100 m 3ème
A. HAMIDI 55 kg 12 pts
07-03-2026 1.200 m 9ème
AH. CHAABI 54 kg 12 pts
18-03-2026 1.200 m retirée
M. HARECHE 52 kg 13 pts
18-04-2026 1.100 m 12ème
A. HAMIDI 54 kg 15 pts
Le changement de monte ne convient pas à sa participation dans cette course.
Conclusion : A revoir.

Conclusion : Une priorité.

2 - VAHISSANE

MS. AIDA 55 kg
11-02-2026 1.200 m 5ème
CH. ATALLAH 54 kg 12 pts
16-02-2026 1.400 m retirée
CH. ATALLAH 56 kg 14 pts
18-02-2026 1.500 m 5ème
MS. AIDA 54 kg 12 pts
07-03-2026 1.200 m 4ème
MS. AIDA 54 kg 12 pts
08-04-2026 1.200 m 7ème
AB. ATALLAH 55 kg 15 pts
Elle aura une chance logique pour se défendre sous les ordres de MS. Aida.

6 - JEMAAT EL KHEIR

Conclusion : Une priorité.

3 - FAYLASSOUF EL MESK

Y. MOUISSI 55 kg
13-06-2025 1.000 m 1er T.N.C
CH. ATALLAH 54 kg 12 pts
31-08-2026 1.100 m N.P
B. BERRAH 53 kg 12 pts
Le parcours du jour pourrait bien avantager ses chances pour effacer son dernier échec.

A. HAMIDI 54 kg
31-10-2025 1.700 m 3ème
A. HAMIDI 55 kg 12 pts
26-11-2025 1.700 m retirée
A. HAMIDI 55 kg 12 pts
16-08-2026 1.100 m 6ème
A. HAMIDI 55 kg 14 pts
20-08-2026 1.200 m 6ème
A. HAMIDI 54 kg 12 pts
24-08-2026 1.000 m 5ème
A. HAMIDI 54 kg 13 pts
Elle aura une chance sérieuse pour participer activement à l'arrivée.

4 - GHAZALET SERSOU

T. LAZREG 55 kg

Départ de la première course à 17h - Prix: Khenchela - Pur-Sang arabe
Distance : 1.200 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
A. BERRAH	1 BARBAROUS	B. BERRAH	55	8	B. BERRAH
ME. DOUKHI	2 VAHISSANE	MS. AIDA	55	9	MED. HAMIDI
S. BERRAH	3 FAYLASSOUF EL MESK	Y. MOUISSI	55	11	MED. HAMIDI
S. ROUCHI	4 GHAZALET SERSOU	CH. ATALLAH	55	2	PROPRIETAIRE
D. LEMMADI	5 IMEN LAKRAD	Y. LOUCIFI	55	1	MED. HAMIDI
M. ZAABOUB	6 JEMAAT EL KHEIR	A. HAMIDI	55	12	PROPRIETAIRE
T. KHESSAM	7 MAGDALENA	A. HEBRI	54	3	M. ZAABOUB
H. BOURENANE	8 MOUCHAHAR EL GO. (0)	AB. ATALLAH	54	4	MED. HAMIDI
ABH. DEKHNOUCH	9 FARAH SAKHRA	CH. ATALLAH	53	6	AB. KARA
Y. SAFSAF	10 HATRANE	A. LACHI	52	5	PROPRIETAIRE
N. BOUCHELAGHM	11 NADJARRER	JJ/ S. ATALLAH	52	10	MED. HAMIDI
KH. DOUKHI	12 GOYATA	M. HARECHE	51	7	KH. DOUKHI

Conclusion : Une priorité.

7 - MAGDALENA

A. HEBRI 54 kg
28-11-2025 1.300 m 3ème
B. BERRAH 53 kg 18 pts
07-01-2026 1.300 m 6ème
B. BERRAH 55 kg 12 pts
14-01-2026 1.500 m 11ème
A. HAMIDI 55 kg 14 pts
21-01-2026 1.300 m 4ème
B.BERRAH 55 kg 14 pts
18-02-2026 1.500 m 7ème
B. BERRAH 54 kg 12 pts
Sa participation à l'arrivée n'est pas envisageable dans ce genre de confrontation.

Conclusion : A revoir.

8 - MOUCHAHAR EL GO.

AB. ATALLAH 54 kg
12-02-2026 1.500 m retiré
A. HADDOUCHE 55 kg 12 pts
07-03-2026 1.200 m arrêté
A. HADDOUCHE 55 kg 12 pts
25-03-2026 1.700 m 9ème
A. HADDOUCHE 55 kg 12 pts
16-08-2026 1.100 m 10ème
B. BERRAH 53 kg 14 pts
31-08-2026 1.100 m N.P
A. HAMIDI 54 kg 12 pts

Il est difficile de lui accorder un crédit malgré son changement de monte.

Conclusion : A revoir.

9 - FARAH SAKHRA

CH. ATALLAH 54 kg
Conclusion : Retirée.

10 - HATRANE

A. LACHI 54 kg
26-03-2025 1.600 m 9ème
A. HEBRI 55 kg 12 pts
23-04-2025 1.300 m 1er T.N.C
A. HAMIDI 56 kg 12 pts
03-05-2025 1.400 m 7ème
A. HAMIDI 57 kg 12 pts
16-08-2026 1.100 m 13ème
JJ/ S. ATALLAH 53 kg 14 pts
31-08-2026 1.100 m 3ème
JJ/ S. ATALLAH 53 kg 12 pts
Il vient de tirer son épingle du jeu.
A retenir en possibilité dans ce genre de course.

Conclusion : Une possibilité.

11 - NADJARRER

JJ/ S. ATALLAH 53 kg
15-10-2025 1.200 m 6ème
AP/ Y. CHELLAL 51,5 kg 12 pts
12-11-2025 1.200 m 8ème
AH. CHAABI 56 kg 12 pts

16-08-2026 1.100 m 9ème
AB. ATALLAH 54 kg 14 pts
20-08-2026 1.200 m 9ème
Y. MOUISSI 55 kg 12 pts
24-08-2026 1.000 m 3ème
JJ/ S. ATALLAH 53 kg 13 pts
Le parcours du jour lui convient pour se défendre honorablement avec le jeune jockey S. Atallah.

Conclusion : Une priorité.

12 - GOYATA

M. HARECHE 51 kg
29-10-2025 1.300 m 14ème
M. HARECHE 52 kg 15 pts
05-11-2025 1.200 m 9ème
M. HARECHE 55 kg 16 pts
18-02-2026 1.500 m retirée
M. HARECHE 51 kg 12 pts
25-03-2026 1.700 m retirée
KH. DOUKHI 57 kg 12 pts
31-08-2026 1.100 m 4ème
M. HARECHE 51 kg 12 pts
Son dernier accessit enregistré sur 1.100m pourrait bien l'avantager sur 1.200m.

Conclusion : Une possibilité.

Résultats et Rapports P.M.U

Hippodrome de Zemmouri
Mercredi 02/09/2026

Paris QUARTE-QUINTE

6 - 10 - 8 - 12 - 9

QUARTE

G: 800 DA P: 80 DA

QUINTE

G: 23.110 DA P: 110 DA

PRONOSTICS

PARI QUARTE

4 - 6 - 2 - 11 - 3

Possibilités: 1 - 10

Champ F : 4 - 6 - 2 - X

Champ F : 4 - 6 - X - 11

Champ D : 4 - 6 - X - X

4 - 2 - 6 - 11 - 3 - 10

PARI QUINTE

4 - 6 - 2 - 11 - 3 - 1

Possibilités: 10 - 12

Champ F : 4 - 6 - 2 - 11 - X

Champ F : 4 - 6 - 2 - X - 3

Champ D : 4 - 6 - 2 - X - X

4 - 2 - 6 - 11 - 3 - 10 - 12

